

**Procès-verbal du conseil de l'école doctorale de philosophie
du 28 novembre 2014 ayant trait à l'élection du nouveau directeur**

La séance s'ouvre à 18h

Présents (16): Matthieu Amat, Thibault Barrier, Éric Beauron, Bertrand Binoche, Jean-Baptiste Brenet, Christian Bonnet, Philippe Büttgen, Marie-Dominique Couzinet, Laurent Jaffro, Hugues Jallon, Chantal Jaquet, Ramine Kamrane, Max Kistler, Anne Monjaret, Emmanuel Renault, Jeanne-Marie Roux

Excusés : Bernadette Bensaude-Vincent (procuration à Chantal Jaquet), Charlotte von Essen Michel De Fornel (procuration à Ramine Kamrane), Sandra Laugier (procuration à Chantal Jaquet), Dominique Paquet.

Après l'approbation du PV du conseil du 5 novembre à l'unanimité des votants, Chantal Jaquet, directrice sortante, informe le nouveau conseil de sa décision de ne pas se représenter, parce qu'elle estime au nom de l'équité que les plus hautes fonctions doivent faire l'objet d'une rotation. Elle remercie les membres du conseil sortant pour le travail accompli durant les quatre dernières années. Laurent Jaffro la remercie à son tour au nom de l'UFR et des enseignants chercheurs, ainsi que Jeanne-Marie Roux, au nom des doctorants et Ramine Kamrane au nom des personnels administratifs.

Chantal Jaquet présente ensuite au conseil la candidature de Pierre-Marie Morel à la fonction de directeur, qui est la seule candidature déclarée. Le curriculum vitae et la profession de foi du candidat sont distribués à l'ensemble des membres du conseil.

En l'absence de Pierre-Marie Morel, Chantal Jaquet lit sa profession de foi (voir en annexe). Une brève discussion s'ensuit autour des points du programme proposé. On passe ensuite au vote à bulletins secrets en demandant aux votants de se prononcer par oui, par non ou par bulletin nul sur la candidature de Pierre-Marie Morel.

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de oui : 19

Pierre-Marie Morel est élu directeur à l'unanimité

Le conseil s'achève à 18h35

Le 29 novembre 2014
Chantal Jaquet



ANNEXE
PROFESSION DE FOI
DE "PIERRE-MARIE MOREL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de présenter ma candidature à la fonction de Directeur de l'École Doctorale de Philosophie de l'Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne.

Dans la continuité du travail considérable effectué par le précédent Conseil et sa Directrice, Chantal Jaquet, et conformément aux missions statutaires de l'ED, je définirai trois priorités : l'accueil et la formation des doctorants ; l'ouverture internationale de l'ED ; les conditions d'attribution des contrats doctoraux et des missions d'enseignement.

Sur le premier point, je proposerai notamment au Conseil de l'ED d'engager des réflexions nouvelles sur les sujets suivants :

- La lisibilité de l'offre de séminaires et colloques proposés par les équipes de recherche. Il s'agit notamment d'aider les doctorants à les intégrer à leur formation, y compris quand il s'agit de manifestations proposées par d'autres équipes de l'ED que leur équipe de rattachement ;
- Le Séminaire doctoral de recherche, auquel j'ai personnellement participé en juin dernier, et qui, comme tous les autres dispositifs mis en place précédemment, doit être pérennisé. Il conviendra, dès le premier conseil en 2015, de définir un nouveau thème de travail, toujours dans l'idée d'y associer l'ensemble des équipes. Je songe, à titre d'exemple, à « Figures de l'expérience », une thématique qui permettrait de mobiliser les compétences en Histoire de la Philosophie, en Éthique, en Esthétique, ou encore en Philosophie et histoire des sciences ;
- L'aide à la formation des doctorants étrangers éloignés (par exemple, en finançant partiellement un court séjour de recherche en France après avis favorable du directeur de thèse et du Conseil de l'ED).

Concernant la politique internationale, je proposerai :

- d'aider les doctorants, selon des modalités à préciser, à réaliser un séjour à l'étranger de 3 mois au minimum durant la période de thèse ;
- d'améliorer la visibilité internationale de l'ED par divers moyens concrets (par exemple, sur le site internet, pouvoir basculer vers une version en anglais) ;
- outre le maintien et le suivi des accords existants (je suis personnellement responsable de l'accord avec Rome 1 et Rome 3), d'élargir nos accords, dans des proportions raisonnables, c'est-à-dire qui ne conduisent pas à la dispersion. Nous pourrions par exemple envisager un nouvel accord avec la Scuola Superiore di Studi Avanzati, récemment créée à l'intérieur de la Sapienza, Rome 1. Je suis actuellement en contact avec son directeur, qui serait intéressé par un rapprochement avec notre ED.2

Concernant les conditions d'attribution des contrats doctoraux et des missions d'enseignement, il me semble particulièrement important de :

- veiller, d'une manière générale, à l'égalité des chances entre les candidats potentiels ;
- prêter attention à la situation des équipes aux effectifs peu importants, qui ne disposent pas d'un vivier leur permettant de présenter chaque année autant de

candidats qu'elles pourraient le souhaiter, en considérant l'équilibre des recrutements sur trois ans ;

- s'assurer, en concertation avec le Directeur du Master, de la bonne information des étudiants de Master 2, qui découvrent parfois tardivement la possibilité de postuler à un CD.

Telles sont les propositions que je souhaiterais soumettre au Conseil de l'École Doctorale et à la mise en œuvre desquelles je serais heureux de travailler, en concertation avec l'ensemble de ses membres, avec la Direction de l'UFR et avec les équipes de recherche.

Mon expérience de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis 1990, de l'administration universitaire (comme Directeur de Département, Responsable de Master, ou encore membre du Conseil national des universités) et de l'encadrement doctoral (directions de thèses et HDR, sur site et en cotutelle ; participation, depuis 2005, à une trentaine de soutenances de thèse ou HDR, en France et à l'étranger) me laissent penser que je dispose des compétences que l'on est en droit d'attendre d'un Directeur de l'École doctorale.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués,

Pierre Marie Morel

PS : Vous trouverez en pièce jointe un bref curriculum vitae